

STATISTIQUE – TRAVAIL

Toutes les statistiques du système de collecte des données du Ministère utiles au monde du travail (2005-04-28)

Les arrêts de travail (mars 2005)

Conflits de travail, travailleurs touchés et jours-personnes perdus — 1996-2005	1	2
Selon la compétence et le secteur	2	3
Selon la région administrative	3	4
Selon les grands secteurs d'activité économique	4	5

L'échéance de conventions collectives

Nombre de conventions collectives et de salariés touchés	5	6
Mai 2005 à avril 2006		6
Selon la région administrative	6	6
Par secteur d'activité économique	7	7
Notes techniques et crédits		9

Les arrêts de travail

Avertissement

Un nouveau mode de comptabilisation des arrêts de travail a été instauré en 2000. Avec ce dernier, l'arrêt de travail est directement lié à l'accréditation syndicale, alors qu'auparavant celui-ci reposait sur la notion d'établissement, sans tenir compte du nombre d'accréditations en présence. Cette modification méthodologique entraîne conséquemment une augmentation relative du nombre de conflits de travail. Il faut donc faire preuve de circonspection pour toute comparaison avec des données antérieures à 2000.

Nous vous rappelons que les notes techniques de la présente section apparaissent à la page 7.

2

1 Conflits de travail, travailleurs touchés et jours-personnes perdus — 1996-2005 (mars 2005)

Année	Conflits déclenchés dans l'année	Nombre de conflits au cours de l'année	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus
1996	88	104	14 696	387 339
1997	86	103	22 502	324 020
1998	105	124	98 982	723 609
1999	124	155	25 257	652 747
2000	99	125	24 554	345 640
2001	91	112	52 597	488 867
2002	95	109	22 094	1 009 517
2003	96	115	17 925	876 879
2004*	104	131	34 949	738 637
2005*	15	32	26 711	161 516

* Données préliminaires.

- Depuis 2001, en faisant abstraction de l'année 2005, on remarque une constante progression du nombre de conflits déclenchés dans l'année.
- Par rapport à l'année précédente, nous observons, pour 2004, une augmentation de 13,9 % du nombre de conflits ayant eu cours durant l'année.
- Notons qu'au cours de la dernière décennie, l'année 2004 se situe au troisième rang tant au niveau du nombre de travailleurs touchés (34 949), que du nombre de jours-personnes perdus (738 637).

Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon la compétence* — Québec

Compétence	Arrêts de travail déclenchés pendant le mois de mars 2005		Arrêts de travail ayant eu cours durant le mois de mars 2005			Arrêts de travail ayant eu cours depuis janvier 2005		
	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus
Fédérale	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur privé	0	0	0	0	0	0	0	0
Grève	0	0	0	0	0	0	0	0
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur public	0	0	0	0	0	0	0	0
Grève	0	0	0	0	0	0	0	0
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Provinciale	6	5 457	17	5 949	16 573	32	26 711	161 516
Secteur privé	4	457	15	949	14 073	23	1 277	37 513
Grève	3	307	12	713	11 709	17	857	30 252
Grève et lock-out	1	150	1	150	450	2	200	1 450
Lock-out	0	0	2	86	1 915	4	220	5 811
Secteur public	2	5 000	2	5 000	2 500	9	25 434	124 003
Grève	2	5 000	2	5 000	2 500	9	25 434	124 003
Grève ou lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Total (toute compétence)	6	5 457	17	5 949	16 573	32	26 711	161 516

* Données préliminaires.

- En mars 2005, ce qui retient plus particulièrement notre attention, ce sont les deux conflits des enseignants ayant eu cours dans le secteur public, qui comptent à eux seuls 84 % du nombre total des travailleurs touchés. D'ailleurs, pour un troisième mois consécutif, la majorité des travailleurs touchés par un arrêt de travail sont concentrés dans le secteur public et sont associés à des grèves. Par contre, au cours de ce mois, c'est le secteur privé qui regroupe la grande majorité des jours-personnes perdus.
- Depuis le début de l'année, le secteur public recueille une majorité de travailleurs touchés (25 434) et de jours-personnes perdus (124 003).

3 Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon la région administrative — Québec*

	Arrêts de travail		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	Mars 2005	Depuis janv. 2005	Mars 2005	Depuis janv. 2005	Mars 2005	Depuis janv. 2005
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0
Bas-Saint-Laurent	0	0	0	0	0	0
Saguenay—Lac Saint-Jean	2	2	103	103	2 266	6 366
Capitale-Nationale	3	4	190	228	4 631	15 651
Chaudière-Appalaches	2	3	160	219	670	1 189
Mauricie—Bois-Francs	1	1	3	3	89	257
Centre du Québec	0	0	0	0	0	0
Estrie	0	0	0	0	0	0
Montérégie	2	4	96	147	2 096	3 586
Montréal	3	5	276	301	3 207	7 845
Laval	1	2	91	216	455	580
Laurentides	0	0	0	0	0	0
Lanaudière	1	1	30	30	660	1 860
Outaouais	0	4	0	196	0	263
Abitibi-Témiscamingue	0	1	0	54	0	27
Côte-Nord	0	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0
Plus d'une région	0	1	0	17 000	0	8 500
Toutes les régions	2	4	5 000	8 214	2 500	115 393
Québec plus autre(s) province(s)	0	0	0	0	0	0
Total	17	32	5 949	26 711	16 573	161 516

* Données préliminaires.

- ❑ Les régions de la Capitale nationale et de Montréal ont vécu le nombre le plus élevé d'arrêts de travail (3) au cours du mois de mars 2005. Depuis le début de l'année, c'est la région de Montréal qui est en tête de liste avec 5 conflits.
- ❑ La catégorie « Toutes les régions » est de loin celle qui a été la plus concernée, en mars, avec les 5 000 travailleurs du secteur de l'enseignement. Depuis janvier 2005, c'est toutefois au sein de la catégorie « Plus d'une région » que l'on retrouve le plus grand nombre de salariés (17 000) visés par un conflit. Ils font partie du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).
- ❑ En ce qui concerne les jours-personnes perdus, la région de la Capitale Nationale a terminé en tête avec 4 631 jours au cours du mois de mars. Par contre, pour le premier trimestre, 71,4 % (115 393) des jours-personnes perdus sont répertoriés dans la catégorie « Toutes les régions ».

4 Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon les grands secteurs d'activité économique — Québec*

	Arrêts de travail		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	Mars 2005	Depuis janv. 2005	Mars 2005	Depuis janv. 2004	Mars 2005	Depuis janv. 2005
Agriculture et services connexes	0	0	0	0	0	0
Autres services	0	0	0	0	0	0
Commerce de détail	4	5	200	259	4 851	16 199
Commerce de gros	0	2	0	2 839	0	112 768
Communications et autres services publics	0	0	0	0	0	0
Construction	0	1	0	38	0	190
Exploitation forestière et services forestiers	0	0	0	0	0	0
Hébergement et restauration	0	2	0	25	0	365
Industries manufacturières	9	10	734	784	8 870	19 443
Intermédiaires financiers et assurances	0	1	0	30	0	180
Mines, carrières et puits de pétrole	0	0	0	0	0	0
Pêche et piégeage	1	1	3	3	89	257
Services aux entreprises	0	0	0	0	0	0
Services d'enseignement	3	8	5 012	5 732	2 764	3 604
Services de santé et services sociaux	0	1	0	1	0	10
Services gouvernementaux	0	1	0	17 000	0	8 500
Services immobiliers et agences d'assurances	0	0	0	0	0	0
Transport et entreposage	0	0	0	0	0	0
Ensemble des secteurs	17	32	5 949	26 711	16 573	161 516

* Données préliminaire.

- Pour le mois de mars et depuis le début de l'année, c'est dans le secteur des industries manufacturières que l'on observe le plus grand nombre d'arrêts de travail.
- Le nombre le plus élevé (5 012) de salariés touchés par un conflit en mars se situe dans le secteur des services d'enseignement. Par contre, depuis janvier 2005, la majorité des travailleurs (17 000) visés par un conflit exercent leurs fonctions au sein du secteur des services gouvernementaux.
- La perte la plus importante de jours de travail (8 870) est concentrée dans le secteur des industries manufacturières pour le mois de mars 2005. Depuis le début de l'année, c'est le secteur du commerce de gros qui a vécu la perte la plus forte (112 768) de jours-personnes perdus.

L'échéance de conventions collectives

5 Nombre de conventions collectives expirant de mai 2005 à avril 2006 et nombre de salariés touchés

	Conventions collectives*	Salariés touchés*
Mai 2005	95	6 138
Juin 2005	311	17 637
Juillet 2005	106	6 184
Août 2005	87	5 097
Septembre 2005	83	6 520
Octobre 2005	161	6 644
Novembre 2005	105	17 523
Décembre 2005	459	22 309
Janvier 2006	69	4 490
Février 2006	94	9 348
Mars 2006	187	9 614
Avril 2006	137	11 618
Total	1 894	123 122

* Les données mensuelles précédentes concernant le nombre de conventions collectives et de salariés touchés peuvent différer, notamment en raison des données ou informations manquantes lors du dépôt des conventions collectives.

6 Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois selon la région — Québec

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Mai 2005 à juillet 2005	
	Mai 2005		Juin 2005		Juillet 2005		Cumulatif				x 100 %	
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
Abitibi-Témiscamingue	1	61	13	177	0	0	14	238	45	1 560	31,1	15,3
Bas-Saint-Laurent	3	139	12	151	1	12	16	302	64	1 525	25,0	19,8
Capitale-Nationale	20	687	31	794	16	357	67	1 838	203	10 290	33,0	17,9
Centre-du-Québec	5	135	7	235	2	55	14	425	49	2 781	28,6	15,3
Chaudière-Appalaches	1	15	18	402	3	125	22	542	86	3 085	25,6	17,6
Côte-Nord	2	21	10	116	1	53	13	190	31	968	41,9	19,6
Estrie	8	704	16	607	1	1 200	25	2 511	87	7 594	28,7	33,1
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	1	61	13	237	1	4	15	302	32	649	46,9	46,5
Lanaudière	3	348	13	514	5	275	21	1 137	79	4 419	26,6	25,7
Laurentides	2	116	14	265	7	635	23	1 016	111	6 417	20,7	15,8
Laval	6	266	4	163	7	221	17	650	50	1 757	34,0	37,0
Mauricie — Bois-Francs	3	917	16	532	1	147	20	1 596	78	3 724	25,6	42,9
Montérégie	11	824	37	1 345	9	253	57	2 422	288	16 221	19,8	14,9
Montréal	17	1 215	65	7 699	43	2 498	125	11 412	431	40 842	29,0	27,9
Nord du Québec	0	0	2	22	1	19	3	41	19	398	15,8	10,3
Outaouais	1	30	10	280	0	0	11	310	42	1 853	26,2	16,7
Saguenay — Lac Saint-Jean	6	198	13	274	3	73	22	545	117	5 552	18,8	9,8
Plus d'une région	5	401	14	1 307	5	257	24	1 965	77	10 815	31,2	18,2
Québec plus autre(s) région(s)	0	0	1	12	0	0	1	12	1	12	100,0	100,0
Toutes les régions	0	0	2	2 505	0	0	2	2 505	4	2 660	50,0	94,2
Total	95	6 138	311	17 637	106	6 184	512	29 959	1 894	123 122	27,0	24,3

**Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois
selon les grands secteurs d'activité économique — Québec**

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Mai 2005 à juillet 2005	
	Mai 2005		Juin 2005		Juillet 2005		Cumulatif				x 100 % Mai 2005 à avril 2006	
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
Agriculture et services connexes	0	0	2	27	1	15	3	42	12	493	25,0	8,5
Agriculture	0	0	1	17	0	0	1	17	7	348	14,3	4,9
Services connexes	0	0	1	10	1	15	2	25	5	145	40,0	17,2
Autres services	12	237	26	865	9	704	47	1 806	164	6 280	28,7	28,8
Associations	5	42	15	230	3	33	23	305	69	944	33,3	32,3
Autres services	3	56	6	132	3	570	12	758	53	2 174	22,6	34,9
Services de divertissements et de loisirs	4	139	5	503	2	75	11	717	36	3 019	30,6	23,7
Services personnels et domestiques	0	0	0	0	1	26	1	26	6	143	16,7	18,2
Commerce de détail	12	711	18	990	55	2 654	85	4 355	255	13 929	33,3	31,3
Commerce de gros	13	718	9	764	4	138	26	1 620	121	7 791	21,5	20,8
Communications et autres services publics	1	20	3	149	2	75	6	244	75	1 507	8,0	16,2
Autres services publics	0	0	2	49	1	30	3	79	71	1 318	4,2	6,0
Communications	1	20	1	100	1	45	3	165	4	189	75,0	87,3
Construction	0	0	1	80	1	45	2	125	28	918	7,1	13,6
Constructeurs promoteurs et entrepreneurs généraux	0	0	0	0	0	0	0	0	6	183	0,0	0,0
Entrepreneurs spécialisés	0	0	1	80	1	45	2	125	21	733	9,5	17,1
Services relatifs à la construction	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0,0	0,0
Exploitation forestière et services forestiers	2	72	2	33	1	19	5	124	29	2 318	17,2	5,3
Hébergement et restauration	4	516	32	5 157	7	272	43	5 945	119	11 742	36,1	50,6
Industrie manufacturière	28	2 489	36	2 267	16	2 127	80	6 883	460	50 769	17,4	13,6
Autres industries manufacturières	0	0	6	279	1	26	7	305	14	809	50,0	37,7
Imprimerie édition et industries connexes	1	290	7	633	0	0	8	923	60	3 828	13,3	24,1
Industrie des produits du caoutchouc	0	0	1	74	1	1 200	2	1 274	11	2 657	18,2	47,9
Industrie chimique	0	0	3	67	1	25	4	92	26	1 524	15,4	6,0
Industrie de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	1	150	2	70	0	0	3	220	32	1 407	9,4	15,6
Industrie de la machinerie (sauf électrique)	1	76	0	0	0	0	1	76	21	1 231	4,8	6,2
Industries de l'habillement	1	200	2	54	1	90	4	344	33	10 851	12,1	3,2
Industrie de première transformation des métaux	5	242	1	63	0	0	6	305	27	1 624	22,2	18,8
Industrie des aliments	4	497	4	52	2	18	10	567	53	3 674	18,9	15,4
Industrie des boissons	0	0	0	0	1	401	1	401	4	446	25,0	89,9
Industrie des produits du pétrole et du charbon	0	0	0	0	0	0	0	0	1	9	0,0	0,0
Industrie des produits électriques et électroniques	2	53	0	0	1	16	3	69	16	1 986	18,8	3,5
Industrie des produits en matière plastique	1	23	0	0	1	34	2	57	16	1 382	12,5	4,1

**Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois
selon les grands secteurs d'activité économique — Québec (suite)**

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Mai 2005 à juillet 2005		x 100 %
	Mai 2005		Juin 2005		Juillet 2005		Cumulatif				Mai 2005 à avril 2006		
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	
Industrie des produits minéraux non métalliques	1	50	0	0	0	0	1	50	19	937	5,3	5,3	
Industrie des produits textiles	2	13	0	0	0	0	2	13	10	871	20,0	1,5	
Industrie du bois	2	71	5	438	2	149	9	658	48	3 388	18,8	19,4	
Industrie du cuir et des produits connexes	1	60	0	0	0	0	1	60	3	156	33,3	38,5	
Industrie du matériel de transport	2	186	1	17	2	34	5	237	16	7 514	31,3	3,2	
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	0	0	2	220	1	53	3	273	15	1 983	20,0	13,8	
Industrie du papier et des produits en papier	3	473	0	0	2	81	5	554	31	4 002	16,1	13,8	
Industrie du tabac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	
Industrie textiles de première transformation	1	105	2	300	0	0	3	405	4	490	75,0	82,7	
Intermédiaires													
financiers et assurances	1	75	0	0	2	33	3	108	62	1 539	4,8	7,0	
Mines, carrières et puits de pétrole	1	50	0	0	1	5	2	55	20	2 381	10,0	2,3	
Pêche et piégeage	1	6	0	0	0	0	1	6	3	38	33,3	15,8	
Services aux entreprises	2	39	6	431	3	25	11	495	22	785	50,0	63,1	
Services													
d'enseignement	7	971	17	509	2	34	26	1 514	52	7 517	50,0	20,1	
Services de santé et services sociaux	7	158	138	5 790	1	21	146	5 969	238	8 592	61,3	69,5	
Services													
gouvernementaux	0	0	5	123	0	0	5	123	154	3 581	3,2	3,4	
Services de l'administration fédérale	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0,0	0,0	
Services de l'administration provinciale	0	0	1	10	0	0	1	10	10	1 208	10,0	0,8	
Services des administrations locales	0	0	4	113	0	0	4	113	143	2 368	2,8	4,8	
Services immobiliers et agences d'assurances	1	9	0	0	0	0	1	9	9	245	11,1	3,7	
Transport et entreposage	3	67	16	452	1	17	20	536	71	2 697	28,2	19,9	
Total	95	6 138	311	17 637	106	6 184	512	29 959	1 894	123 122	27,0	24,3	

Notes techniques

Travailleurs touchés

Sont comptabilisés à ce titre tous les travailleurs directement touchés par l'arrêt de travail au début du conflit, c'est-à-dire les travailleurs faisant partie de l'unité de négociation en cause. Le nombre de travailleurs touchés ne tient pas compte des travailleurs mis à pied (avec ou sans solde) à la suite du conflit.

Jours-personnes perdus

Ce calcul s'établit comme suit : «Nombre de travailleurs touchés x nombre de jours ouvrables perdus durant la période». Le nombre de jours ouvrables n'exclut pas les jours fériés aux

fins de calcul des données préliminaires, sauf ceux prévus par la *Loi sur les normes du travail*.

Données cumulées

Étant donné que certaines corrections peuvent être apportées aux données des mois antérieurs, il peut y avoir des différences avec les données déjà publiées pour un mois donné.

Source :

Les statistiques mensuelles pour l'année en cours sont tirées de données préliminaires sur les arrêts de travail obtenues à partir des infor-

mations fournies par le service de conciliation du ministère du Travail et diverses autres sources. Elles touchent les arrêts de travail de toutes compétences, tant fédérale que provinciale, survenus au Québec durant la période visée.

Quant aux statistiques des années antérieures, elles sont tirées des rapports annuels des grèves et lock-out au Québec.

Crédits

La compilation des données et les commentaires sont réalisés par Johanne Turgeon, de la Direction des données sur le travail, sous la supervision de Claudine Robitaille de la même direction.